



SECTION FRANÇAISE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA SECTION FRANÇAISE DE L'APF

Assemblée nationale – 26 janvier 2010

Présents : Mmes Danièle Bousquet, Michèle Delaunay, Henriette Martinez et MM. Bruno Bourg Broc, Jean-Pierre Dufau, Christophe Guilloteau, Bernard Lesterlin, Lionnel Luca, Jean-René Marsac, Georges Mothron, Germinal Peiro, Jacques Remiller, (Député(e)s) ; Mme Michèle André et M. Joël Bourdin (Sénateur(e)s).

Excusés : Mmes Claude Greff, Martine Lignières-Cassous et MM. Patrick Balkany, Gabriel Biancheri, Gérard, Charasse, Dino Cinieri, Jacques Desallangre, Stéphane Demilly, Yves Fromion, Jean-Pierre Kucheida, Michel Piron (Député(e)s) ; Mmes Annie David, Josette Durrieu, Joëlle Garriaud-Maylam, Monique Papon, Anne-Marie Payet, Catherine Tasca et MM. Laurent Béteille, Louis Duvernois, André Ferrand, Pierre Herisson, Jacques Legendre, Laurent du Luart, Simon Loueckhot et Philippe Marini (Sénateur(e)s).

La séance est ouverte à 17 heures 30

Mme Henriette Martinez, présidente déléguée de la section française de l'APF. Nous souhaitons la bienvenue à notre collègue Bruno Bourg-Broc qui, de retour au Palais-Bourbon pour ainsi dire malgré lui, a souhaité retrouver la section française de l'APF. Il la connaît bien puisqu'il l'a présidée de nombreuses années.

Je vous informe qu'il faut ajouter deux points à l'ordre du jour qui vous a été distribué : le compte rendu financier de l'année 2009 et un point sur l'actualité à Haïti.

1^{er} point de l'ordre du jour : compte-rendu des missions

Michèle André. Le séminaire de Bamako auquel j'ai participé avec François Loncle les 25 et 26 septembre 2009, était centré sur la question du contrôle parlementaire dans toutes ses dimensions. Il s'adressait aux députés du Mali et était animé par des collègues du Burkina Faso, du Gabon et du Québec. Les échanges ont été très intéressants.

François Loncle, qui avait fait un détour par le Burkina Faso, en était revenu très affecté par les importants dégâts causés par les intempéries.

Henriette Martinez. J'ai pour ma part participé à la conférence des Présidents des sections APF région Europe, qui s'est déroulée à Montreux les 27 et 28 octobre 2009. Les débats ont porté sur les systèmes éducatifs dans le monde francophone et j'ai pu constater la diversité des

approches sur les objectifs et moyens assignés à l'enseignement scolaire. Ce thème sera approfondi lors de la prochaine assemblée régionale Europe qui se tiendra à Erevan en mai prochain.

Bernard Lesterlin. Du fait du désistement de Simon Loueckhote, sénateur de la Nouvelle-Calédonie, j'ai été sollicité au dernier moment pour le remplacer à la IV^{ème} réunion de la région Asie-Pacifique qui s'est tenue à Hanoï du 20 au 22 novembre 2009. Etaient représentés le Vietnam, le Laos et le Cambodge. Les débats ont porté sur deux thèmes : la crise financière et la consolidation de l'espace francophone en Asie-Pacifique.

Mon sentiment est que si ces pays sont certes de tradition francophone, notre langue y est largement en perte de vitesse. Au Vietnam, sur 85 millions d'habitants, 600 000 seulement parlent français. Les programmes que nous développons, notamment la création en 2010 d'une université des sciences et des technologies de Hanoï, ne sont pas à la hauteur du défi.

L'absence de la section du Vanuatu a été regrettée par l'ensemble des participants. En tant que président du groupe d'amitié France-Vanuatu, je suis disponible pour prendre les initiatives appropriées, en coordination avec la section française de l'APF, pour faire revenir ce pays au sein des instances de l'APF. J'ai rencontré récemment le ministre de l'éducation du Vanuatu et je suis convaincu de sa volonté d'échapper à une emprise monopolistique de l'anglais.

Michèle André. Je crois qu'il sera utile d'associer à ces initiatives nos collègues sénateurs de Nouvelle Calédonie et de Wallis et Futuna, MM. Simon Loueckhote et Robert Laufoaulu.

Bernard Lesterlin. J'ai également participé, également en remplacement d'un sénateur, M. Laurent Béteille, à la délégation de la francophonie à la conférence de Copenhague, dans le cadre de l'institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) qui a en charge la coopération multilatérale francophone dans le domaine des changements climatiques. J'ai pu à ce titre participer à des débats très intéressants, notamment avec Monique Barbu et Chantal Jouanno.

Jean-René Marsac. J'ai participé, les 26 et 27 novembre dernier, à un séminaire à Bujumbura au Burundi, où j'effectuais ma seconde visite de l'année après y avoir accompagné, en février, la secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, Rama Yade.

Quatre thèmes ont été abordés, en tables rondes animées par des collègues venus de Belgique, du Gabon, du Mali, de Nouvelle-écosse et du Québec : les pouvoirs d'information et de contrôle du Parlement en matière internationale ; le financement des partis politiques ; la fonction publique parlementaire et la communication parlementaire. Ils constituaient à l'évidence le reflet des préoccupations de la centaine de personnes, parlementaires et hauts fonctionnaires, qui ont assisté aux trois demi-journées du séminaire, des préoccupations qui étaient par ailleurs en rapport direct avec les élections prévues cette année, qui vont concerner tous les niveaux politiques, depuis la commune jusqu'à la tête de l'Etat.

Le séminaire s'est déroulé dans de très bonnes conditions malgré la situation politique difficile à décrypter et donnant lieu à des affrontements sporadiques. Les contacts avec nos homologues burundais ont été très cordiaux, sans jamais que l'on puisse déterminer leur positionnement. Ils paraissent cependant conscients de la nécessité de formuler de véritables programmes politiques qui aillent au delà de leurs attaches ethniques.

Henriette Martinez. Nous y avons tenu notre bureau d'hiver il y a deux ans. On ressentait à ce moment-là une situation difficile. Les affrontements étaient plus ethniques que politiques.

Jean-René Marsac. Au Parlement, les sièges sont répartis entre les ethnies selon un équilibre très compliqué. Nous devons donc être très attentifs à tout le dispositif électoral car le Burundi va traverser une période délicate.

Germinal Peiro. J'ai participé du 1^{er} au 3 décembre dernier au séminaire de sensibilisation des parlementaires de la région Afrique de l'Ouest, sur l'environnement et le développement durable organisé à Lomé au Togo. Une vingtaine de parlementaires étaient présents, venant du Togo, Sénégal, Mali, Maroc, Burkina Faso, Belgique ainsi que des experts mandatés par l'IEPF. Ce colloque s'est tenu dans d'excellentes conditions.

Avec les crises énergétique, alimentaire et écologique actuelles, une approche globale sur ces sujets est indispensable même si les intérêts apparaissent quelquefois divergents entre pays riches et pays pauvres. Je me dois de vous rapporter les remarques de nos collègues africains, en préambule, sur la nécessité immédiate de satisfaire les besoins élémentaires de leurs populations.

Nous avons échangé sur la nécessité et les moyens de renforcer les capacités des parlementaires à développer des législations nationales, à évaluer et contrôler l'action des gouvernements et à s'impliquer dans la gestion des questions de développement durable.

Les questions de politique agricole ont évidemment été abordées soulignant la nécessité de relocaliser les productions pour éviter les transports inutiles, lutter contre la désertification et la malnutrition.

Plusieurs recommandations ont été adoptées visant notamment à faire du contrôle l'une des priorités en matière d'évaluation des politiques environnementales. Les Parlements nationaux ont été invités à créer en leur sein des commissions en charge des questions de politiques environnementales et de développement durable. Enfin, les parlementaires de la Région Afrique de l'Ouest ont souhaité la création d'un réseau de parlementaires francophones sur l'environnement et le développement durable.

Henriette Martinez. Je remercie tous les intervenants pour leurs comptes-rendus.

Dès que je suis saisie d'une proposition de mission, j'envoie un appel à candidatures aux membres de la section et je prends ma décision quant aux personnes retenues en veillant aux différents équilibres entre la majorité et l'opposition, les députés et les sénateurs, les hommes et les femmes ainsi que bien évidemment en tenant comptes des compétences et des intérêts des uns et des autres. Il peut y avoir des déçus au cas par cas mais sur une année, je crois que chacun s'y retrouve. Je rappelle que la prochaine assemblée régionale Europe se tiendra à Erevan, en Arménie, du 3 au 7 mai 2010, et je demande à ceux qui seraient intéressés d'y participer de me faire connaître leur candidature.

2^{ème} point de l'ordre du jour : candidatures pour la Pléiade

Henriette Martinez. Le prochain bureau qui se réunira à N'Djamena doit valider les propositions des sections dans l'ordre de la Pléiade. Je vous propose de retenir les trois dossiers qui vous sont soumis et qui concernent MM. Jacques Perrin, producteur et réalisateur de films, Mahmoud Rached Ghaleb, directeur du département de la société civile de la Ligue

des Etats arabes, Michel Célaries, magistrat au TGI de Carpentras et organisateur des Jeux d'éloquence au Tribunal de Gap.

Michèle André. Je crois effectivement que ces dossiers méritent d'être retenus.

Henriette Martinez. Il en est ainsi décidé.

3^{ème} point de l'ordre du jour : rapport financier

Joël Bourdin. Notre collègue M. Louis Duvernois, qui est le Trésorier en titre, n'a pu être présent aujourd'hui mais m'a confié le soin de lire le bilan financier qu'il a dressé de l'exercice 2009 et de vous présenter le budget prévisionnel 2010.

Le total des dépenses pour 2009 de la section française de l'APF s'est monté à 200 081,61 euros, financés grâce à deux subventions de l'Assemblée nationale et du Sénat. Ces dépenses se répartissent entre différents pôles : cotisation annuelle à l'APF ; participation aux activités annuelles de l'APF ; actions de coopération propres à la section française et subvention spécifique pour le loyer de l'APF. Les actions de coopération ont pris la forme d'une aide à l'alliance française moldave pour financer des cours de français à destination des parlementaires et fonctionnaires ainsi qu'une subvention à l'association libanaise des enseignants de Français pour organiser le 2^{ème} congrès de la commission arabe de la Fédération internationale des professeurs de français. Il convient d'ajouter à ces dépenses deux contributions spécifiques de 80 000 euros chacune versées à l'APF pour la rémunération respectivement d'un chargé de communication et d'un informaticien ; la première, versée par l'Assemblée nationale, passe par la section française, la seconde, versée par le Sénat, est directement versée par ce dernier à l'APF.

L'organisation en juillet dernier de la XXXV^{ème} session plénière de l'APF a coûté 266 299,08 euros pour un budget prévisionnel de 367 000 euros, une économie obtenue grâce à un contrôle très étroit des dépenses, ce dont il convient de se réjouir.

Le budget prévisionnel pour 2010 se monte à 400 680 euros, en retrait de 33 000 euros par rapport à 2009.

Henriette Martinez. Je vous remercie.

Bruno Bourg-Broc. La subvention en faveur de l'Alliance française moldave a été initiée sous ma présidence. Est-on certain qu'elle correspond encore à une action effective et ne peut être assimilée à une rente de situation ?

Henriette Martinez. Vous avez raison d'insister sur ce point. Mais nous avons eu soin de demander à l'Alliance française moldave un bilan détaillé sur le suivi des cours de français par les parlementaires et les fonctionnaires pour l'année 2009. Nous l'avons fait également en son temps pour le Cambodge et au regard de la désaffection vis-à-vis de ces cours, la section avait été amenée à supprimer sa subvention.

Joël Bourdin. La subvention au Liban a-t-elle vocation à se perpétuer ?

Henriette Martinez. Non, car elle finançait un événement exceptionnel.

4^{ème} point de l'ordre du jour : Haïti

Henriette Martinez. L'ensemble des sections a été saisi par l'APF d'une demande d'aide financière pour Haïti, touché très durement par la catastrophe que l'on connaît. M. Bernard Accoyer m'a indiqué que l'Assemblée nationale envisageait, en accord avec le Sénat, de contribuer en son temps à la reconstruction du Parlement. Je vous propose pour l'immédiat de voter le principe d'une aide de 10 000 euros sur le budget de la section française et nous verrons avec l'APF les modalités les plus appropriées de son versement, dans le cadre notamment d'une action de solidarité francophone.

Michèle André. Des sénateurs haïtiens sont morts victimes de ce séisme.

Jean-Pierre Dufau. Je crois qu'il serait intéressant de prendre contact avec nos collègues haïtiens pour avoir de leurs nouvelles et déterminer leurs besoins.

Questions diverses

Henriette Martinez. Vous trouverez dans vos dossier deux documents qui seront joints au compte-rendu : le numéro deux de la lettre de la section française qui retrace ses activités au second semestre 2009 et un tableau synthétique des aides budgétaires de la France en faveur de la francophonie.

La séance est levée à 18 heures 30.